

# Les traits saillants

- 17 068 actifs dans l'artisanat
- 11 581 établissements en activité
- 1 994 nouvelles entreprises créées
- 5 684 salariés et 335 apprentis
- 150 milliards de francs de chiffre d'affaires

## L'artisanat : acteur de l'économie calédonienne

### Créateur de richesses

En Nouvelle-Calédonie, 3 entreprises du secteur marchand sur 10 exercent dans l'artisanat. Au 1er janvier 2016, ce sont ainsi 11 581 établissements artisanaux qui sont recensés au Répertoire des métiers (soit +1% en un an). Le chiffre d'affaires annuel déclaré par les entreprises artisanales s'élève à 150 milliards de francs.

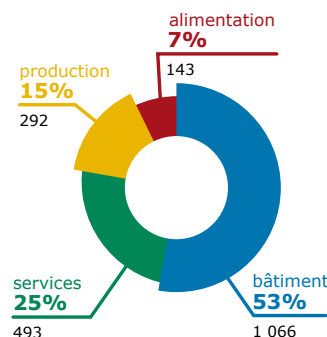
### Créateur d'entreprises

Porte d'entrée dans l'initiative économique pour de nombreux promoteurs, le secteur de l'artisanat a la préférence de 4 créateurs d'entreprise sur 10 dans le secteur marchand non agricole en Nouvelle-Calédonie.

1 994 nouvelles entreprises sont venues renouveler le tissu artisanal calédonien en 2015, soit 166 entreprises créées en moyenne chaque mois. Les créations d'entreprises dans l'artisanat restent relativement stables comparées à 2014. 1 881 entreprises artisanales se sont quant à elles radiées. Ces mouvements d'entreprises permettent au solde entre les créations et radiations d'entreprises de demeurer excédentaire, avec 113 entreprises artisanales de plus en un an.

**Une entreprise artisanale exerce une activité de production, transformation, réparation ou prestation de services. Elle emploie moins de 10 salariés au moment de sa création.**

1 994 créations d'entreprises réparties par secteurs artisanaux



### Créateur d'emplois

L'artisanat en Nouvelle-Calédonie emploie 16% de la population active occupée\*. 13% des entreprises artisanales emploient des salariés, soit une moyenne de 4 salariés par entreprise employeuse. L'emploi salarié dans l'artisanat représente 9% de l'emploi du secteur privé en Nouvelle-Calédonie. En 2015, ce sont 17 068 actifs qui ont travaillé dans le secteur des métiers, soit 65% de chefs d'entreprises, 33% de salariés et 2% d'apprentis. Le nombre de salariés dans l'artisanat a progressé de près de 2% en un an.

\*D'après le recensement de la population 2009 - ISEE

**17 068 actifs travaillent dans l'artisanat :**  
- 11 049 chefs d'entreprises  
- 5 684 salariés\*  
- 335 apprentis (hors conjoints participant à l'activité).

\* source ISEE-CAFAT

# Contacts

### Siège

10 av. James Cook  
BP 4186  
98846 Nouméa CEDEX  
Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29  
cma@cma.nc  
Site Internet :  
www.cma.nc

### Antenne de Koné

BP 641 - 98860  
Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17  
kone@cma.nc

### Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822  
Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11  
poindimie@cma.nc

### Antenne de Koumac

BP 127 - 98850  
Tél. 47 68 56 - Fax 47 63 64  
koumac@cma.nc

### Antenne de La Foa

BP 56 - 98880  
Tél. 46 52 86 - Fax 46 52 88  
lafoa@cma.nc

### Antenne Panda

373 rue de l'industrie  
BP 4709 - 98839 Dumbéa  
Tél. 24 32 62 - Fax 24 22 44  
panda@cma.nc

### Centre de formation de l'artisanat

1 rue Juliette Bernard  
98846 Nouville  
Nouméa  
Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41  
formation@cma.nc

### Maison des artisans

12 av. James Cook  
BP 8157  
98807 Nouméa  
Tél./Fax 27 56 85  
artisans@canl.nc  
Site Internet :  
www.boutiques-artisanales.com

### CEGESMET

10 av. James Cook  
BP 5019 - 98847 Nouméa  
Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07  
centre.gest@cegesmet.nc  
BP 641 - 98860 Koné  
Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21  
cynthia@cegesmet.nc

Les données statistiques complètes sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet [www.cma.nc](http://www.cma.nc) et sur simple demande auprès de l'Observatoire de l'artisanat au 28 23 37, ou par courriel : [eco@cma.nc](mailto:eco@cma.nc)

ISSN : 2108-3053



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Observatoire de l'Artisanat  
Services de Développement Économique

Conseille, accompagne, soutient les artisans

# Chiffres clés de



## L'artisanat dans l'économie calédonienne



*Avec plus de 11 500 établissements en activité (+1% en un an), l'artisanat représente 3 entreprises du secteur marchand sur 10 en Nouvelle-Calédonie, lesquelles*

*dégagent un chiffre d'affaires annuel déclaré de 150 milliards de francs. 4 entreprises sur 10 qui se créent dans le secteur marchand non agricole exercent une activité artisanale : ce sont plus de 160 nouvelles entreprises artisanales qui se créent en moyenne chaque mois.*

*L'intérêt des dirigeants pour les formes sociétaires continue de croître, structurant davantage le secteur des métiers.*

*Avec plus de 17 000 actifs, l'artisanat fait travailler 65% de chefs d'entreprises, 33% de salariés et 2% d'apprentis. Il emploie ainsi 9% des effectifs salariés du privé en Nouvelle-Calédonie.*

*Dans un contexte local de ralentissement économique pesant sur les artisans au quotidien, le secteur de l'artisanat reste néanmoins dynamique et créateur d'emplois (+1,7% de salariés en un an). L'artisanat conforte sa place de véritable acteur dans l'économie calédonienne.*

**Le Président,**  
Daniel Viramoutoussamy



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

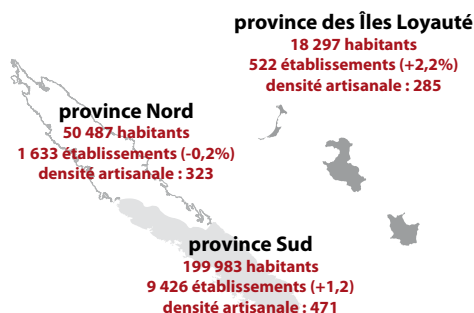
# Les établissements

- **11 581 établissements** soit 431 pour 10 000 habitants
- **81 %** implantés en province Sud
- **78 %** d'entreprises individuelles
- **55%** d'entrepreneurs du bâtiment

## Une densité artisanale élevée inégalement répartie

**Nouvelle-Calédonie : 268 767 habitants\***  
**11 581 établissements (+1%\*\*)**  
**Densité artisanale\*\*\* : 431**

Les établissements artisanaux demeurent plus nombreux dans le Sud (81%) que dans le Nord (14%) et les Loyauté (5%). En 2015, les effectifs stagnent dans le Nord, mais augmentent dans le Sud et les Iles. Les Loyauté ont toutefois perdu 19% de leurs effectifs artisanaux en dix ans, contrairement aux deux autres provinces.



\*Source INSEE-ISEE  
 \*\*En variation annuelle  
 \*\*\*Nombre d'établissements artisanaux pour 10 000 habitants

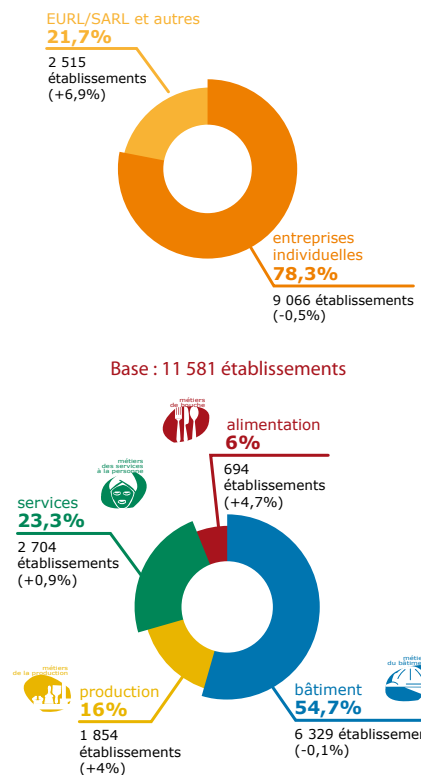
## Le poids toujours croissant des sociétés et autres statuts\* : 2 établissements sur 10

Le nombre de sociétés dans l'artisanat continue d'augmenter. C'est plus qu'un doublement en 10 ans (+131%). Le nombre d'entreprises individuelles baisse de 3% en moyenne par an depuis 2012. Pour autant, l'entreprise individuelle reste le cadre juridique plébiscité par les artisans calédoniens pour 78% d'entre eux.

\*SAS, SNC, GIE et SCS

## Croissance dans l'alimentation et rebond dans la production

En 2015, les secteurs de l'alimentation et de la production ont été particulièrement dynamiques, en termes de création d'entreprises. La production se distingue également par une meilleure pérennité des entreprises. Ce rebond en 2015 dans la production vient interrompre la baisse des effectifs dans ce secteur depuis 2012. Les effectifs dans les services continuent de progresser, mais plus modérément. Unique secteur à perdre des effectifs en continu depuis 2012, le bâtiment voit ses effectifs se stabiliser en 2015.



# Les chefs d'entreprise

## En synthèse

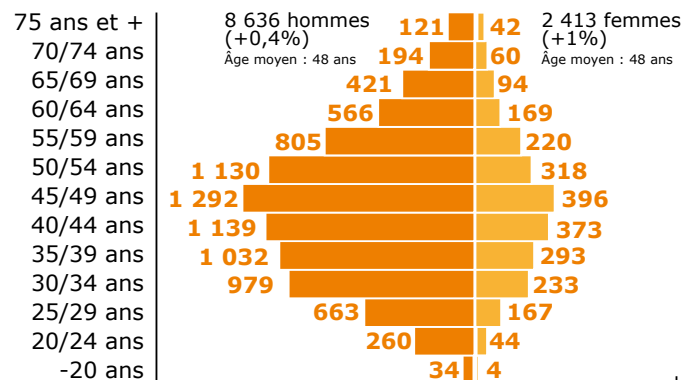
- **11 049** chefs d'entreprise
- **78%** d'hommes
- **48 ans** d'âge moyen
- **47 %** de qualification professionnelle

## 48 ans d'âge moyen chez les artisans

11 049 chefs d'entreprises exercent dans l'artisanat : 78% sont des hommes et 22% des femmes.

Les artisans sont âgés en moyenne de 48 ans, quel que soit leur sexe. 11% des artisans sont des jeunes de moins de 29 ans, et 15% des seniors de plus de 60 ans.

La moyenne d'âge des chefs d'entreprises est la plus élevée dans les activités de textile et habillement, de bois et ameublement ainsi que dans l'alimentation (supérieure à 50 ans). A contrario, les artisans du bâtiment sont les plus jeunes, âgés en moyenne de 44 ans.

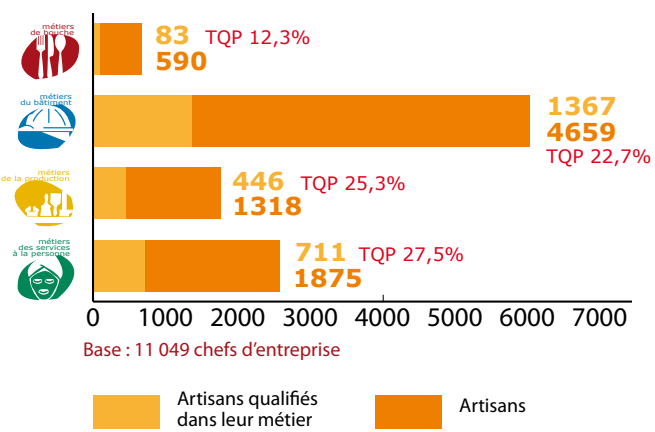


## 47% de qualification professionnelle

Sur les 11 049 chefs d'entreprises artisanales, 5 224 possèdent une qualification professionnelle (soit 47%). Ce taux de qualification professionnelle globale reste dans la moyenne de ces trois dernières années. Parmi eux, 2 607 artisans sont qualifiés dans leur métier (soit 24% des chefs d'entreprises artisanales).

2 617 artisans possèdent un diplôme professionnel, mais non directement en lien avec leur activité.

Après avoir formulé leur demande auprès de la Chambre de métiers et de l'artisanat, 122 chefs d'entreprises se sont vus également délivrés un Titre d'artisan ou de maître artisan à ce jour.



Taux de qualification professionnelle (TQP) de 23,6 % : Possession d'un diplôme professionnel dans le domaine du métier exercé par l'artisan  
 Taux de qualification professionnelle globale (TQPG) de 47,3 %

# L'apprentissage

## En synthèse

- **335** apprentis (en juin 2015)
- **13** métiers enseignés
- **84 %** de réussite aux examens
- **75 %** d'insertion professionnelle

## 335 jeunes formés aux métiers de l'artisanat

En Nouvelle-Calédonie, 5 apprentis sur 10 apprennent des métiers artisanaux. En 2015, ce sont 335 jeunes qui ont été formés par l'apprentissage au Centre de formation de l'artisanat pour acquérir une qualification professionnelle. En cinq ans, le nombre d'apprentis a diminué de 19%.

Le manque d'attractivité et la méconnaissance de certains métiers, le coût de l'apprentissage pour les entreprises et les évolutions réglementaires, mais aussi le ralentissement de la conjoncture économique, sont autant de facteurs pouvant expliquer cette baisse.

Sur 13 métiers artisanaux, près d'1 apprenti sur 2 est formé aux métiers du bâtiment. Les soins esthétiques, la fabrication de menuiserie, l'électricité, la rénovation de bâtiments, l'installation sanitaire et la boulangerie sont les métiers pour lesquels le nombre d'apprentis a progressé en 2015.

métiers de bouche		
Boucherie	23	7%
Pâtisserie	15	4,5%
Cuisine	15	4,5%
Boulangerie	8	2%
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>18%</b>

métiers de l'automobile		
Maintenance	29	9%
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>9%</b>

métiers de la production		
Fabrication de menuiserie	21	6%
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>6%</b>

métiers du bâtiment		
Électricité	67	20%
Serrurerie métallerie	20	6%
Froid climatisation	25	8%
Installation sanitaire	24	7%
Rénovation bâtiment	18	5%
<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>46%</b>

métiers des soins du corps		
Coiffure	54	16%
Esthétique cosmétique	16	5%
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>21%</b>

## L'apprentissage des métiers : 84% de réussite

En 2015, 110 apprentis se sont présentés aux examens. 93 apprentis ont obtenu leur diplôme de l'Education nationale.

Le taux de réussite en apprentissage est plus faible que celui de l'an dernier : 84% des apprentis présentés aux examens ont été reçus en 2015, soit 3 points de moins qu'en 2014. Ce taux reste toutefois au-dessus de la moyenne de ces dernières années.

Les taux de réussite progressent dans les métiers de l'automobile, et se maintiennent dans ceux du bâtiment à un niveau élevé.

L'apprentissage est un véritable tremplin pour l'emploi, pour 75% des diplômés qui intègrent la vie active à l'issue de leur formation.

La répartition des 93 apprentis reçus aux examens et les taux de réussite par métier

